



Des nouveautés dans le Parc Animalier

Communiqué de presse - juillet 2016

Un formidable cadeau pour Willy et Marlène

Le Domaine des Grottes de Han est heureux d'offrir à son célèbre couple d'ours brun une vaste forêt, de quoi jouer, explorer, fouiller, creuser, faire la sieste sous les arbres... la belle vie quoi !

L'hivernation des ours bruns

Dans le but de ne pas perturber les conditions de vie de Willy et Marlène et de ne pas empêcher le bon déroulement des visites, le Domaine des Grottes de Han s'est attelé aux travaux d'agrandissement de l'espace dès le mois de janvier 2016. Cette période coïncide en effet avec la phase d'hivernation des ours bruns, durant laquelle ils ralentissent leur rythme de vie : bien qu'ils passent le plus clair de leur temps à se reposer dans leur tanière, les ursidés ne sont toutefois pas complètement endormis. Ils ont ainsi pu s'approcher du tunnel lors de leur première sortie printanière à la mi-mars dans leur espace extérieur de 400 m².

Ces travaux de réaménagement sont maintenant terminés. Nous nous réjouissons de vous montrer l'aboutissement de ce beau projet.

Des aménagements de grande ampleur dans le Parc Animalier

La création de ce nouveau lieu de vie a nécessité des aménagements de grande ampleur dans le Parc Animalier. Il a non seulement fallu construire le tunnel d'accès, mais aussi une fosse afin de permettre aux visiteurs d'observer Willy et Marlène au plus près dans des conditions de sécurité optimales.

Willy et Marlène jouissent désormais d'une zone forestière de 1000 m² en pente douce accessible depuis un tunnel relié à leur ancien lieu de vie. Grâce à ces agrandissements, les ours ont une vue tout à fait différente sur la plaine du Parc Animalier.



DOMAINE DES
GROTTES
DE HAN

Nouvelle espèce au Domaine : Le chien viverrin

Origine

Il a été introduit en Russie pour la production de fourrure. Relâché en milieu naturel afin de gonfler les effectifs, il colonise, depuis, l'ensemble de l'Europe. Il est même présent en Province du Luxembourg. Il est considéré comme une espèce invasive, rajoutant un prédateur supplémentaire sur la petite faune, déjà bien menacée.

Nous, on préfère parler d'espèce importée ! En effet, l'homme a un rôle fondamental dans l'équilibre naturel. De nombreux exemples d'espèces importées menacent cet équilibre et la conservation de la nature. Quelques exemples : le chat forestier s'hybride avec le chat haret (chat domestique retourné à l'état sauvage), les tortues de Floride prennent la place de la Tortue Cistude, le vison d'Amérique remplace tout doucement le vison d'Europe...

La présence des chiens viverrin va donc permettre au Domaine de sensibiliser le public à l'ensemble de ces problématiques.

Un curieux animal s'installe dans le Parc

De la taille d'un renard, sa fourrure gris-fauve lui donne un petit air de blaireau. Son masque facial rappelle également celui du raton laveur.

Un mâle et une femelle, originaire du zoo de Pont-Scorff en Bretagne, ont rejoint le Parc. D'un naturel très curieux, ils explorent leur territoire à la recherche de la nourriture cachée par les soigneurs. Ce curieux animal est carnivore avec une tendance omnivore. Il raffole de la viande mais ne délaisse pas les fruits.

Les visiteurs peuvent dès à présent les observer sous la Canopée dans le Parc Animalier. Deux autres individus viendront les rejoindre à la fin de la saison.

Infos pratiques :

La presse est invitée à découvrir cette nouvelle espèce et le nouveau jardin de nos deux ours bruns le vendredi 15 juillet 2016 à 10h00. Rendez-vous à l'accueil du Domaine des Grottes de Han (Rue Joseph Lamotte 2 - 5580 Han-sur-Lesse).



DOMAINE DES
GROTTES
DE HAN

Programme de la matinée :

10h00 : accueil dans le hall d'accueil du Domaine

10h15 : départ en safari-car

10h30 : présentation des chiens viverrins

11h15 : présentation du nouvel espace des ours

11h45 : drink

Contacts :

Responsable Presse :

Magali NICOLAÏ

mnicolai@grotte-de-han.be

0495 75 02 12

Responsable adjoint du Parc Animalier :

Anthony KOHLER

akohler@grotte-de-han.be

0498 27 10 94